

le préparer, de le faire même desirer à ceux qui ont le malheur d'être indifférens sur les progrès de notre sainte religion.

Ce moyen dépend des administrateurs civils: il consiste, de leur part, à honorer la vertu & à l'exciter par un accueil constamment favorable, & de préférence, aux honnêtes habitans, aux peres de famille réglés dans leurs mœurs, fideles à leurs engagements, attentifs à donner une bonne éducation à leurs enfans; à leur ménager les faveurs du gouvernement, & sur-tout à déclarer hautement qu'ils ne les traitent ainsi que par considération pour leur bonne conduite. En joignant des mœurs personnelles à cette distinction des hommes de bien, les administrateurs feront, par l'autorité & le crédit de l'exemple, les missionnaires les plus puissans pour le rétablissement de la religion & des mœurs publiques.

Fin du Tome second.

BIBLIOTHÈQUE
SABOT-ROU